

**RECOMMANDATIONS  
AMBULATOIRE**

*Vous allez bénéficier d'une anesthésie, pour un acte de chirurgie ou d'endoscopie, réalisée en ambulatoire. Lors de la consultation d'anesthésie, des examens complémentaires peuvent vous être prescrits. A l'issue, une anesthésie générale ou loco-régionale (anesthésie d'une partie du corps) vous est proposée. Le choix de l'anesthésie fait par le médecin anesthésiste, en fonction de l'acte et de votre état de santé, est soumis à votre approbation.*

**POUR QUE L'ACTE AMBULATOIRE SOIT REALISABLE, VOUS DEVEZ :****1. AVANT L'INTERVENTION**

NOTIFIER TOUTES MODIFICATIONS DE VOTRE ETAT DE SANTE SURVENUES APRES LA CONSULTATION D'ANESTHESIE.

RESTER A JEUN : 6h avant l'intervention, ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer, pas de chewing-gum, ni bonbons.

MAQUILLAGE, BIJOUX, ACCESSOIRES GENANT LES SOINS ET EXAMENS MEDICAUX

Venir sans maquillage, sans vernis à ongles (même transparent), sans bijoux, ni percing. Retirer lunettes, lentilles, appareils dentaires et auditifs (sauf exceptions), sous vêtements avant d'aller au bloc.

PRENDRE CHEZ-VOUS UNE DOUCHE SOIGNEUSE CORPS ET CHEVEUX : La veille et le matin avec Bétadine Scrub ou si allergie à l'iode, Hibiscrub.

REALISER LA DEPILATION DE LA ZONE OPEREE : à froid avec la crème de votre choix exemple Crème VEET ou mousse IMMAC.

PRENDRE LES MEDICAMENTS PRESCRITS PAR VOTRE MEDECIN OU L'ANESTHESISITE, AVEC UNE SIMPLE GORGE D'EAU.

ETRE ACCOMPAGNE(E), SI BESOIN, DE LA PERSONNE QUI VOUS PRENDRA EN CHARGE APRES L'INTERVENTION.

**2. APRES L'INTERVENTION**

Après une période de repos dans votre chambre, nous réaliserons une évaluation médicale de votre aptitude au retour à domicile. Le résultat de cette évaluation validera l'autorisation à quitter le service avec la personne vous accompagnant à votre domicile. Des consignes et des ordonnances pour les soins post op, vous seront transmises à ce moment là.

Vous ne quitterez l'unité de chirurgie ambulatoire qu'en présence d'un accompagnant qui vous conduira à votre domicile. **Il est impératif de ne pas rester seul(e) la première nuit.**

L'anesthésie se déroulant le jour même, votre vigilance peut baisser pendant les 24 heures suivantes, nous vous recommandons de ne pas réaliser d'activités à risques (bricolage, sport,...) ou prendre de décisions importantes.

Pensez à prendre les médicaments prescrits. Vous pouvez boire et manger légèrement, l'alcool est interdit.

En cas de problème post-opératoire, à votre domicile, une permanence téléphonique 24h/24h se tient à votre disposition

 **05 59 46 06 00**

La nuit : 05 59 46 06 59

Votre sortie sera décidée par l'équipe médico-chirurgicale

quelques heures après l'acte. Si un problème médical venait à se produire, vous resterez hospitalisé(e) ceci pour votre sécurité. Le règlement intérieur de la structure peut être consulté dans le service. Nous vous souhaitons un bon séjour dans le service ambulatoire de la clinique.

Date : ..../..../....

**Patient** : Nom..... **Accompagnateur** : Nom/Qualité :.....

Lu et approuvé                      Signature :